



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 16 juin 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Digitalisation.

Selon le rapport *Digital Government Outlook 2026* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), publié le 15 juin dernier, le Luxembourg fait partie d'un petit groupe de pays qui « n'ont pas signalé l'existence d'une stratégie nationale d'identité numérique ou d'un équivalent ». Cette lacune contraste avec des bases numériques par ailleurs solides, note l'OCDE. Le Luxembourg dispose de notifications numériques, de paiements numériques, de systèmes de partage de données, d'un portail numérique unique et d'un accès à l'identité numérique couvrant plus de la moitié des services publics. Néanmoins, l'identité numérique est identifiée par l'OCDE comme un élément central de l'infrastructure de l'administration numérique.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Digitalisation :

- **Comment Madame la Ministre commente-t-elle cette étude de l'OCDE ?**
- **Le Gouvernement prévoit-il la création d'une identité nationale numérique ?**
- **Le cas échéant, dans quels délais une telle identité numérique sera-t-elle établie ?**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent Mosar

Député